

## VILLAGE DE FOREZ

**Cahier d'histoire locale - Association des  
usagers du Centre Social de Montbrison (42)**

**N° 65 janvier 1996**

p. 2 Chazelles-sur-Lavieu : la terre et seigneurie du Poyet.

**Joseph BAROU**

p. 9 L'épicerie droguerie Falconnet en 1736

**Marie GRANGE  
Jean GUILLOT**

p. 16 Objets de la vie domestique d'hier : pot à endives et raclette à maie.

**Pierre-Michel THERRAT**

p. 21 Bibliographie : Marie-Thérèse Liange-Patural : "Sauvain se souvient", 1995.

**Claude LATTA**

p. 22 Parution : Claude Latta, "Eugène Baune (1799-1880), un républicain dans les combats du XIXe siècle".

p. 23 Pierre Dumas (1911-1995).

p. 24 Publications de "Village de Forez".

---

**VILLAGE DE FOREZ** : Bulletin trimestriel.

**Siège social** (abonnements) : Centre Social de Montbrison, rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTBRISON

**Directeur de la publication** : Claude Latta.

**Rédaction** : Joseph Barou.

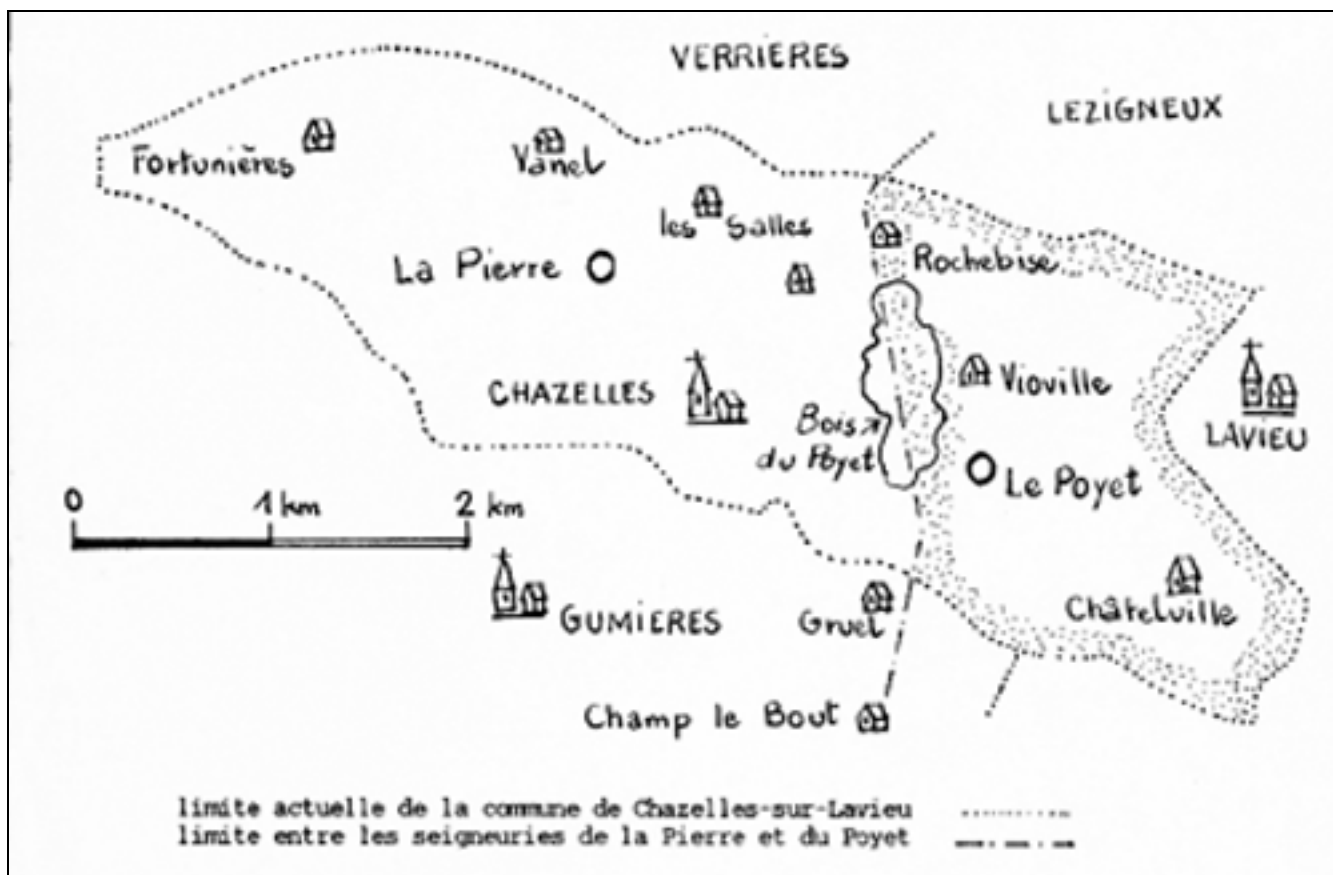
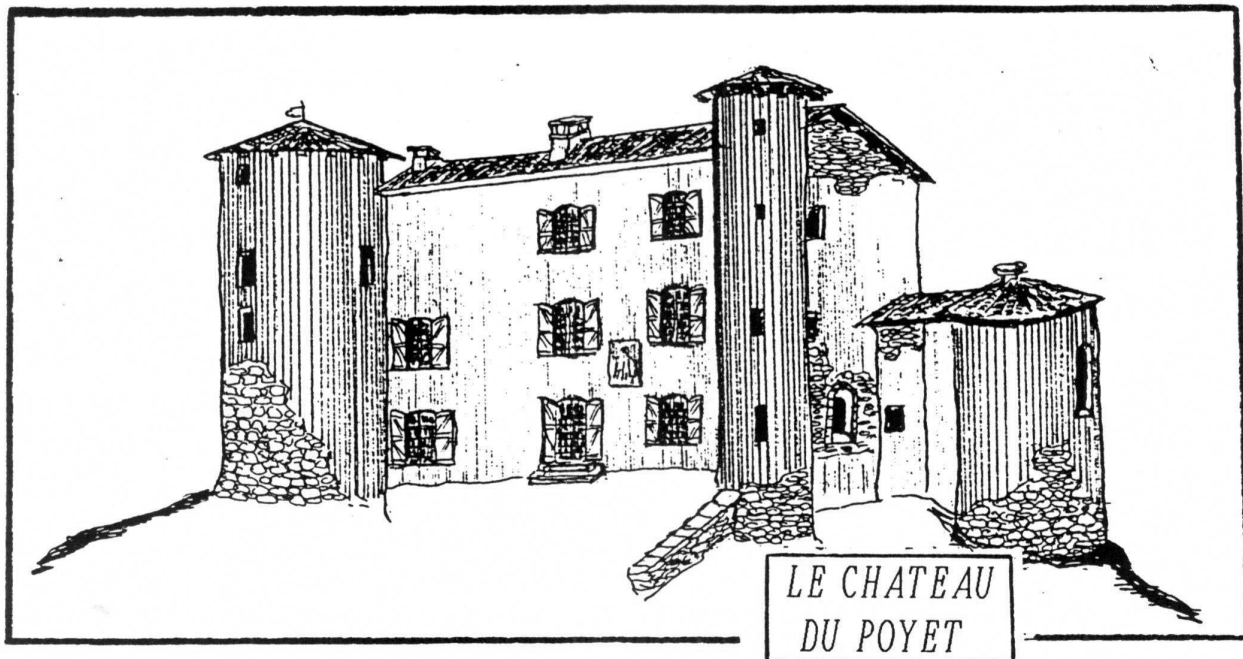
**Abonnement-diffusion** : Philippe Pouzols.

**Comité de rédaction** : Gérard Aventurier, Joseph Barou, Claude Beaudinat, Danièle Bory, Roger Briand, Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean Guillot, Marie Grange, Philippe Pouzols.

**Illustrations** : Edouard Crozier.

**Dépôt légal** : 1er trimestre 1996.

**Impression** : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, St-Etienne.



## Chazelles-sur-Lavieu

# La terre et seigneurie du Poyet

Sur le territoire de la commune de Chazelles-sur-Lavieu se trouvent deux modestes "châteaux" qui, sous l'Ancien Régime, étaient le siège de seigneuries :

- ◆ La Pierre, au nord-ouest, dont dépendait le bourg de Chazelles et toute la partie ouest de la paroisse.
- ◆ Le Poyet, au sud-est, qui avait juridiction, notamment, sur les villages de Vioville et Châtelville.

Plusieurs actes tirés des minutes du notaire Barrieu et déposés aux archives de la Diana nous permettent de savoir, assez précisément, en quoi consistait, à la veille de la Révolution la "terre et seigneurie du Poyet"<sup>1</sup>.

## La Pierre contre le Poyet

Emile Salomon<sup>2</sup> écrit, qu'en 1312, Guichard du Poyet fait hommage de sa maison forte du Poyet. Pour sa part, Dom Renon indique que Jean du Poyet, chantre puis, vers 1366, treizième doyen du chapitre de Notre-Dame de Montbrison serait né au château du Poyet dont il aurait été le seigneur<sup>3</sup>. Cependant l'acte de vente daté de 1771 nous apprend que la "terre et seigneurie du Poyet en toute justice" a été érigée par Guy VII, comte de Forez, le 1er septembre 1341 en faveur de Guichard du Saix<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de :

- ⇒ "Reconnaissance nouvelle en directes passée par Messire Chappuis de la Goutte, écuyer en faveur de Messire d'Allard, écuyer et seigneur de Chazelles du 1er septembre 1771" ;
- ⇒ "Procès-verbal de vérification de bornes entre Messire Jacques d'Allard, écuyer, seigneur de Chazelles et de la Pierre et Messire Aimard Chapuis de la Goutte, écuyer, seigneur du Poyet du 6 septembre 1771";
- ⇒ "Vente de la terre et seigneurie du Poyet pour Messire Jean Hector Montagne de Poncins par Messire Aymard Chappuis de la Goutte du 27 septembre 1771";
- ⇒ "Election en ami de la terre du Poyet par Messire Jean Hector Montagne de Poncins en faveur de Messire Durand de La Mure de Magnieu du 1er octobre 1771", archives Diana, fonds des notaires, Barrieu, 1771.

<sup>2</sup> Emile Salomon, *Les châteaux historiques du Forez*, 1916, t. 1.

<sup>3</sup> F. Renon, "Chronique de Notre-Dame-d'Espérance de Montbrison", 1847.

<sup>4</sup> Selon l'acte de vente de la terre et seigneurie du Poyet du septembre 1771". La famille de Saix venait de Sury-le-Comtal.

Cette terre noble s'oppose aussitôt à celle, plus ancienne (suivant l'acte déjà cité) de la Pierre, dont le maître est aussi le "seigneur du clocher" de la paroisse de Chazelles-sur-Lavieu. Le différend porte essentiellement sur le hameau de Gruel, aux confins de la paroisse de Gumières<sup>5</sup>, dont les deux seigneurs prétendent détenir la justice. Un procès s'ensuit qui oppose Dalmais de Perier, seigneur de la Pierre et Guillaume de Saix, oncle et tuteur d'Antoine, fils de Guichard de Saix, seigneur du Poyet. Une sentence comtale du 18 mars 1344 accorde au seigneur de la Pierre et Chazelles la justice du hameau sans pour cela que toute contestation soit définitivement éteinte. La constitution de la seigneurie du Poyet est confirmée le 14 février 1371 par Jeanne de Bourbon<sup>6</sup>, comtesse de Forez.

Le fief passe ensuite à la famille des Ayes puis aux Trunel, banquiers montbrisonnais. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Gadagne en deviennent propriétaires. Le 1<sup>er</sup> septembre 1753, Claude de Laqueille de Pramenoux prête hommage pour le Poyet<sup>7</sup>.

En 1771, le Poyet appartient à Aymard Chapuis de la Goutte, chevalier, lieutenant des maréchaux de France, qui réside habituellement à Montbrison<sup>8</sup>. Il détient ce bien depuis 1759<sup>9</sup> comme héritier de son oncle, autre Aymard Chapuis de la Goutte, chanoine de Notre-Dame de Montbrison qui l'avait lui-même acquis du comte de Pramenoux le 10 avril 1754.

La détermination des limites des seigneuries de la Pierre et du Poyet est encore, en 1771, objet de chicanes. Jacques d'Allard, écuyer, seigneur de la Pierre<sup>10</sup> dénie à Aymard Chapuis de la Goutte le droit de justice sur le village de Gruel, sur le territoire duquel le seigneur du Poyet possède pourtant un domaine. M. d'Allard obtient gain de cause et les deux seigneurs conviennent de régler définitivement leur querelle en procédant à la vérification des bornes entre les deux terres. Ils choisissent des commissaires<sup>11</sup> et, se rendant en personne sur les lieux, font le 6 septembre 1771 un relevé précis des bornes indiquant la limite des deux justices<sup>12</sup>.

Le partage de la paroisse de Chazelles-sur-Lavieu entre les deux fiefs répond d'ailleurs à une certaine logique géographique. La seigneurie du Poyet, contiguë de la châellenie de Lavieu, est formée du tiers environ du territoire actuel de Chazelles-sur-Lavieu. C'est la partie basse de la commune. Elle comprend essentiellement, en plus du Poyet, deux gros hameaux : Vioville et Châtelville entourés d'une assez vaste étendue de terres labourables.

---

<sup>5</sup> Aujourd'hui Gruel est un hameau de la commune de Gumières.

<sup>6</sup> Fille de Louis 1<sup>er</sup>, duc de Bourbon et veuve de Guy VII.

<sup>7</sup> Emile Salomon, *op. cit.*

<sup>8</sup> Aymard Chappuis de la Goutte, né le 21 avril 1741, fils d'Aymard-André Chappuis, seigneur de Charlieu à Montbrison, baron d'Izeron (+ en 1766) et de Pétronille de Montdor ; les Chappuis avaient possédé le château de Charlieu près de Montbrison et l'avaient vendu en 1751.

<sup>9</sup> Acte reçu René Dumont, notaire à Montbrison.

<sup>10</sup> Jean-Jacques d'Allard (1714-1772), seigneur de la Pierre et de Chazelles, père de Jean-Baptiste d'Allard (1768, + le 17 novembre 1848).

<sup>11</sup> David et Baubrand, commissaires en droits seigneuriaux.

<sup>12</sup> "Procès-verbal de vérification de bornes entre Messire Jacques d'Allard, écuyer, seigneur de Chazelles et de la Pierre et Messire Aimard Chapuis de la Goutte, écuyer, seigneur du Poyet du 6 septembre 1771", acte reçu Barrieu, notaire royal à Montbrison, archives Diana, fonds de notaires, Barrieu, 1771.

La partie haute de Chazelles, plus boisée et accidentée, revient à la seigneurie de la Pierre. Elle comprend le bourg et les hameaux de Fortunières, Vanel, les Salles, le Mas. Quatorze bornes sur une ligne presque droite et orientée nord-sud matérialisent la limite entre les deux juridictions. Longue d'environ deux kilomètres, elle part, au nord, de la croix du hameau de Rochebise pour aller jusqu'au "grand chemin tendant de Saint-Anthème à Margerie et à Sury appelé le chemin ferré" près du village du Gruel en suivant la lisière du bois du Poyet qui sert, en quelque sorte, de frontière. Les bornes, pierres dressées ou rochers naturels, espacées irrégulièrement (de 50 à 250 m suivant les difficultés du terrain) sont marquées d'un nombre variable de trous (de deux à onze) et situées le plus souvent sur des éminences parfois au milieu d'un chirat<sup>13</sup>.

## Vente de la seigneurie du Poyet

Peu après cette vérification, le 27 septembre 1771, pour faire face à ses dettes, Aymard Chappuis de la Goutte vend la seigneurie du Poyet à Jean Hector Montagne de Poncins pour la somme de soixante quinze mille livres. Ce dernier est un personnage original et entreprenant, à la fois militaire de carrière et grand propriétaire foncier de la plaine du Forez<sup>14</sup>. L'acte de vente, reçu Barrieu, précise la consistance de la "terre et seigneurie du Poyet".

La "terre" tout d'abord comprend un "château fort flanqué de tours, cour, jardin, pigeonnier et verger y joignant" ainsi que "deux domaines, l'un appelé du Poyet attenant audit château situé dans ladite paroisse de Chazelles, et l'autre appelé de Gruel, situé paroisse de Gumières" avec leurs jardins, prés, terres, verchères, bois et pasquiers. S'ajoutent à ces domaines les "prés de réserve" situés près du château ainsi que des vignes sur le territoire de la paroisse voisine de Lavieu.

Ces biens fonciers qui constituent la "terre du Poyet", n'appartiennent pas tous à la seigneurie du Poyet. Ainsi le domaine de Gruel - une cinquantaine d'hectares<sup>15</sup> - en est exclu comme relevant de la justice de la Pierre ainsi que les vignes qui dépendent de la châellenie de Lavieu et relèvent donc du roi. L'ensemble constitué du château et des fonds nobles vaut 35 000 livres tandis que les fonds non nobles - domaine de Gruel et vignes de Lavieu - , sont estimés 15 000 livres.

La seigneurie est le territoire dépendant du seigneur du Poyet. Il exerce sur ses habitants la "justice haute, moyenne et basse" et il perçoit, sur les fonds qui ne lui appartiennent pas directement, les droits seigneuriaux habituels : cens, servis, laods et mi-laods. Le titre de seigneur du Poyet et l'ensemble de ces droits sont vendus pour 13 000 livres.

---

<sup>13</sup> Nous n'avons pu, malheureusement, retrouver aucune de ces bornes.

<sup>14</sup>Jean-Hector de Montagne de Poncins (1738-1793), chevalier, marquis de Poncins, auteur d'un ouvrage intitulé "Le grand oeuvre de l'agriculture" et publié en 1779. Cf. J. Barou, "Un physiocrate forézien : Jean-Hector de Montagne, marquis de Poncins", Village de Forez, n° 16 d'octobre 1983.

<sup>15</sup>Un acte précise quels sont les 27 tènements de jardins, terres, prés, pâquiers, rochers, bois et broussailles situés autour du hameau de Gruel qui dépendent de la seigneurie de la Pierre. Leur superficie totale est de 504 cartonnées : "Reconnaissance nouvelle en directes passée par M. Chappuis de la Goutte, écuyer en faveur de M. d'Allard, écuyer et seigneur de Chazelles du 1<sup>er</sup> septembre 1771", archives Diana, fonds des notaires, Barrieu, 1771.

Après la terre et la seigneurie, il reste à évaluer ce que valent les meubles et provisions qui sont au château et dans les deux domaines : 6 000 livres pour le mobilier du manoir et la même somme pour les bestiaux, foin et pailles.

## Visitons le château

Aujourd'hui simple bâtiment agricole, le château est une vaste bâtisse assez bien meublée si l'on en juge par l'inventaire du mobilier :

- ◆ Trois lits de maître complets à 500 livres" 1 500 livres
- ◆ Deux lits de domestiques aussy complets à 200 livres 400 livres
- ◆ Trois autres lits aussy garnis à 100 livres 300 livres

Ainsi avec une valeur de 2 200 livres, c'est la literie qui a le plus de prix. Elle représente plus du tiers de l'estimation totale des meubles. Notons encore qu'un lit de maître peut coûter cinq fois plus qu'une couche ordinaire.

A la cuisine se trouvent :

- ◆ Toute la batterie de cuisine consistant en marmite, chaudières, casseroles, tournebroche, broches, chandeliers 300 livres
- ◆ Toute la vaisselle en étaing et fayance consistant en plusieurs services complets et douze douzaines d'assiettes 300 livres
- ◆ Une cuvette en étaing fin, égüière, bouteilles, pots à eau et verres 120 livres

Les autres pièces recèlent :

- ◆ Un trumeau et six miroirs 200 livres
- ◆ Une table de marbre et son pied 100 livres
- ◆ Six fauteuils de tapisserie, trois canapiets, deux douzaines de fauteuils à bras, cinq douzaines de chaizes 220 livres

Ces nombreux sièges (90 sans compter les canapés) sont estimés à peine plus qu'un seul "lit de domestiques" ! Sans doute les simples chaises étaient-elles être assez rustiques.

- ◆ sept commodes avec leurs garnitures<sup>16</sup> 200 livres
- ◆ quatre tables de jeux et dix autres tables de toilette ou de service 150 livres
- ◆ deux grands garde-meubles 300 livres
- ◆ six autres armoires" 200 livres

Le château possède une chapelle dont les ornements et linges sont estimés à 300 livres.

Dans les caves se trouvent "deux cuves, douze tonneaux, six bennes" valant 300 livres. Un ensemble de bâtiments tel que le château du Poyet et ses dépendances nécessitait souvent des réparations aussi, pour cela, des matériaux sont en permanence stockés. Il semble, de plus, que la construction d'un bassin et peut-être aussi celle d'un nouveau bâtiment aient été prévues. Il y a dans les remises et près du château :

---

<sup>16</sup> Ornements de bronze.

- ◆ bois à oeuvrer consistant en quatre poutres, douze douzaines de chevrons, douze plateaux chesnes, vingt douzaines de planches de pin  
400 livres
  - ◆ deux milliers de quareaux, un millier de briques ou tuiles 150 livres
  - ◆ trois tablettes de cheminée, quatre-vingt pieds de pierre taillée pour un bassin, cent pieds de pierre taillée, deux cents massotées<sup>17</sup> de pierre brute conduite sur place.  
150 livres
- On trouve encore :
- ◆ six garnitures de feu, trois sonnettes, deux quintaux de fer en barre, tous les outils de jardinage, deux cognées, trois pieds de gord<sup>18</sup>, un passe-partout, quatre coins de fer  
200 livres
  - ◆ trois auges de pierre 60 livres
  - ◆ deux grands coffres à grains garnis de leurs ferrures 150 livres

En fait, Jean-Hector Montagne de Poncins n'a pas acheté la terre et seigneurie du Poyet pour lui puisqu'il la cède aussitôt pour le même prix à Durand de La Mure de Magnieu, chevalier, seigneur de Magnieu-Hauterive<sup>19</sup>. Le Poyet restera dans cette famille jusqu'à la Révolution.

En 1812, le château appartient à M. du Colombier, préfet de la Loire<sup>20</sup>, qui veut y établir une manufacture de draps mais le projet n'aboutit pas. Le Poyet est alors restauré. Plus tard, le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, souhaitera y établir un monastère cistercien. Là encore il n'y eut pas de suite. Mais - est-ce une conséquence imprévue ? - le vicomte de Meaux qui avait été chargé d'étudier les modalités pratiques de cet établissement avec un envoyé de la Trappe d'Aiguebelle devint lui-même trappiste.

En 1856, le Poyet appartient à M. Nicolas, banquier à Saint-Etienne. Aujourd'hui l'ensemble des bâtiments est encore debout mais se trouve très enlaidi par des constructions annexes à vocation agricole. On voit encore, au bord de la route et face au portail principal, les restes d'une belle fontaine Renaissance. Il s'agit des vestiges du mausolée qui ornait primitivement le tombeau de la famille d'Urfé, à Bonlieu. Ce petit monument mériterait d'être restauré sinon qu'en restera-t-il dans quelques années ?

\*

\* \*

Ayant juridiction sur un modeste territoire (3 km<sup>2</sup> environ) avec deux gros hameaux comptant quelques dizaines de feux, le Poyet est bien représentatif des nombreuses petites seigneuries, restes de l'époque féodale, qui, à la fin de l'Ancien Régime,

<sup>17</sup> Contenu d'un "massot", char à deux roues.

<sup>18</sup> Outils pour extraire le gore ?

<sup>19</sup> "Election en ami de la terre du Poyet par Mre Jean Hector Montagne de Poncins en faveur de Mre Durand de La Mure de Magnieu du 1er octobre 1771", acte reçu Bourboulon et Barrieu.

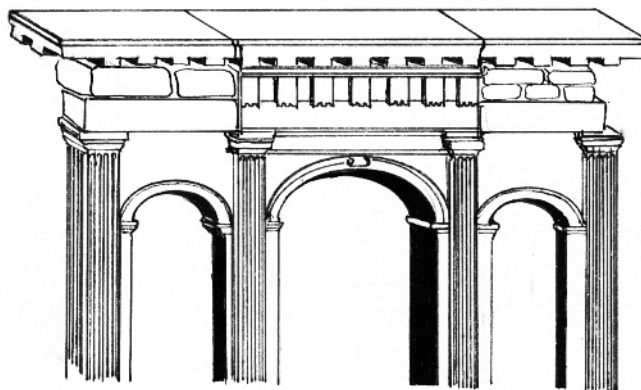
<sup>20</sup> Successeur de M. Imbert, en fonction à Montbrison du 3 avril 1807 au 1er mai 1812.

parsemaient le royaume. Parfois, elles divisaient une seule paroisse. On retrouve, dans les relations entre le Poyet et la Pierre, un exemple des conflits de juridiction qui survenaient fréquemment entre seigneuries voisines.

Le Poyet est vendu 75 000 livres, somme assez importante qui correspond à la valeur d'une dizaine de domaines<sup>21</sup>. La terre, c'est-à-dire le château, ses terres et les deux domaines avec leurs bestiaux, représentent les quatre cinquièmes du prix total. La seigneurie, avec tous les droits qu'elle recouvre, n'est comptée que pour 13 000 livres mais les droits féodaux consignés dans les terriers étaient souvent contestés et difficiles à percevoir.

Enfin, satisfaction non négligeable, l'acquisition d'un tel bien permettait au maître des lieux de s'intituler "seigneur du Poyet". Elle lui donnait "droit de chapelle" à l'église paroissiale de Chazelles et un petit air de souverain. Tout comme le roi, ne faisait-il pas payer l'impôt et rendre la justice à ses gens ?

**Joseph Barou**



**Partie du tombeau de Jeanne de Balzac  
épouse de Claude d'Urfé, morte en 1542**  
(dessin d'Edouard Crozier)



**Fontaine du château du Poyet**  
(cliché J. Barou du 28 -07-1995)

<sup>21</sup> La terre et seigneurie de Jas est, par exemple, vendue 10 000 livres en 1768.



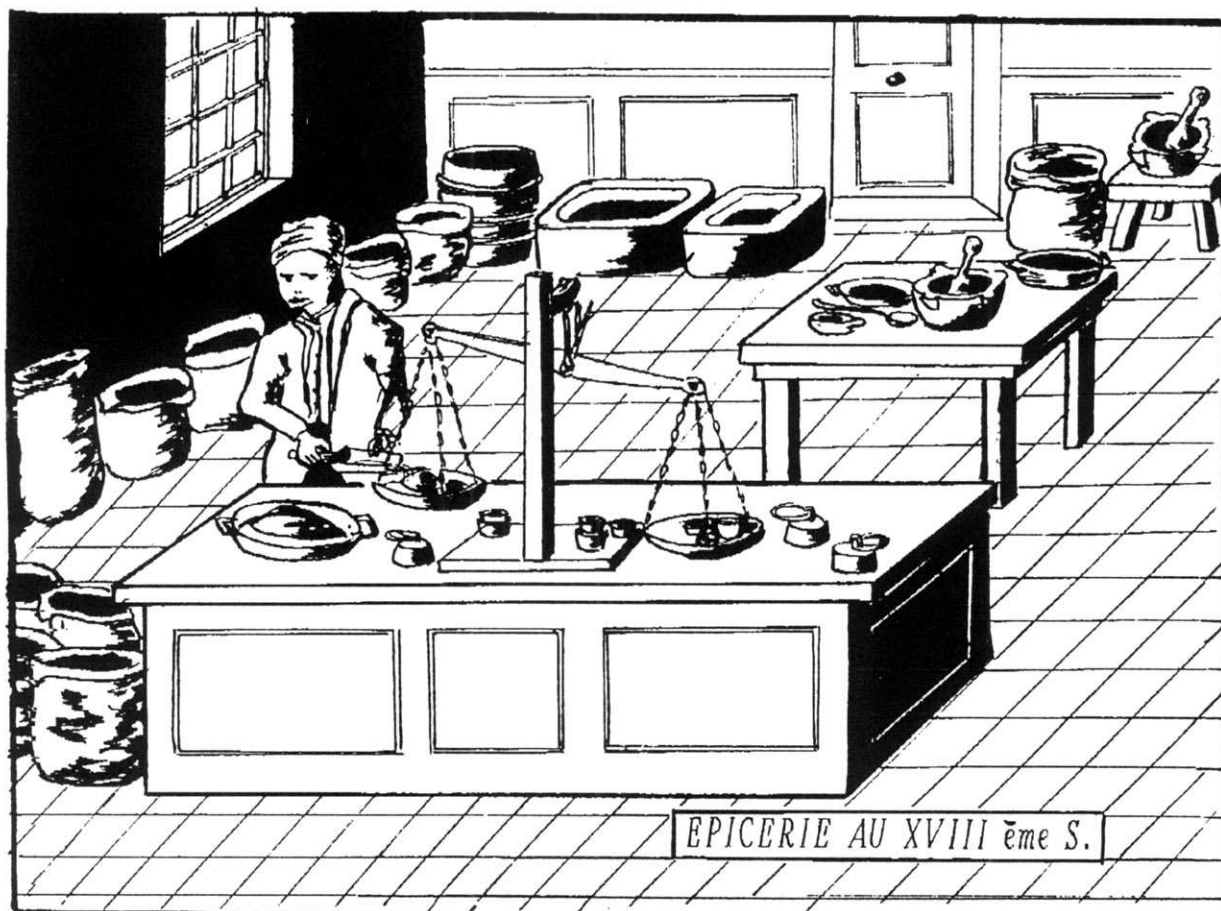
## L'EPICERIE DROGUERIE FALCONNET

EN 1736

présentée grâce à un inventaire de Maître Flachères, notaire.

Voilà qui nous ramène loin en arrière, dans le temps. Loin des hypermarchés, super ou supérettes... Et aussi, loin des épiceries qui subsistent encore à Montbrison et dans quelques villages voisins.

Par sa qualification, l'épicier ou "epicier" devait offrir à sa clientèle, en priorité, les épices communes et exotiques que les grandes expéditions avaient fait apprécier dans nos pays occidentaux. Notre épicier faisait aussi la fabrication et le commerce des cierges et chandelles. A cette époque on utilisait seulement l'huile pour les lampes domestiques. D'autre part, la multiplication des processions, fêtes votives ou corporatives, les chapelles, les couvents, les célébrations funéraires, messes chantées demandaient beaucoup de "luminaires". Il s'y ajoutait avec les produits d'alimentation courante, quelques autres destinés à la droguerie, la chasse, la fumisterie. Beaucoup de termes et d'expressions ne sont plus familiers ; le système métrique n'est pas encore en vigueur. Les notes nous permettront de nous familiariser avec les quintaux, livres et autres mesures que l'on n'utilise plus.



La boutique de Claude Falconnet est située rue Tupinerie. Achetée le 30 décembre 1707 devant Me Chalaye, notaire à Montbrison, à Jean Cluzel boulanger de la même ville pour la somme de 900 livres. Cette acquisition a été faite avec son épouse : Marie Malescot. La maison a sa façade au nord, rue Tupinerie ; à l'est elle est contiguë à la maison des héritiers Cohard-Rand. Au sud elle joint la rivière Vizézy. A l'ouest le bâtiment joint celui de sieur Benoît Gaignieu et de son épouse Simonne Fasson. La maison qui nous intéresse est montée sur cave, l'entrée de la boutique est rue Tupinerie, la cuisine a vue sur le Vizézy. Ce bâtiment possède un étage sur le rez-de-chaussée et un galetas au-dessus.

Claude Falconnet a apporté de considérables améliorations à ce bâtiment. En 1736, au rez-de-chaussée il y a :

1/ La boutique donnant sur la rue ; elle communique avec la cuisine ; cette dernière possède une galerie surplombant le Vizézy.

2/ Une chambre au-dessus de la boutique avec fenêtre sur la rue ; une chambre au-dessus de la cuisine et une galerie surplombant la galerie inférieure.

3/ Le galetas est agrandi d'une troisième galerie donnant aussi sur le Vizézy et qui sert de chambre à la servante.

Toutes ces galeries sont fermées puisqu'on y a placé des meubles, coffres, ustensiles divers.

La boutique occupe une place importante. Les commerçants et artisans ont toujours eu un appartement très réduit, le magasin ou l'atelier l'emportant souvent souvent sur l'espace consacré à la vie familiale.

La boutique de Claude Falconnet est meublée de deux grandes "banques" (comptoirs) de boutique, 2 balances de cuivre rouge avec leurs poids, une grande balance romaine en fer, 2 coffres de bois, 1 mortier<sup>1</sup> en fonte, un moulin à poivre. On ne mentionne ni tiroirs, ni rayonnages. Il y a dans le magasin 3 grandes auges de pierre pour contenir l'huile à vendre au détail. Huile de cuisine et huile pour les lampes. Les marchandises pouvaient se trouver dans des sacs, à la vue des clients.

Pour servir les clients et peser on se servait de "couloirs", sortes de petites pelles arrondies à hauts rebords utilisées encore il y a quelques années, pour servir le riz, sel, café, etc. Les produits étaient pesés, comptés, ensachés ou emballés devant le client. La marchandise conditionnée à l'avance n'existait pas.

Voici le détail des marchandises présentées dans l'épicerie Falconnet le 8 juin 1736 d'après l'inventaire de Me Flachères.

#### Marchandises destinées à l'alimentation

4 quintaux <sup>2</sup> de sucre estimés 16 sols la livre.....	210 livres
1 balle de poivre pesant 160 livres, estimée 25 sols <sup>3</sup> la livre.....	200 livres
1 quintal d'huile de noix .....	35 livres
1 quintal d'huile de graine <sup>4</sup> .....	25 livres
1 quintal de riz.....	18 livres
10 livres de dragées communes estimées 3 livres 10 sols .....	3 livres 10 s

<sup>1</sup> Récipient évasé de marbre, fonte ou autre, où l'on pile des assaisonnements, condiments, drogues.

<sup>2</sup> Le quintal vaut 100 livres de 16 onces soit 48,950 kg.

<sup>3</sup> Il faut 20 sols (ou sous) pour faire une livre ; le sol vaut 4 liards ou 12 deniers.

<sup>4</sup> Probablement huile de colza, de chou, d'oeillette (oliette: petite huile) de chenevis.

1 balle de cassonnade <sup>5</sup> blanche.....	45 livres
1 balle de cassonnade grise.....	35 livres
3 livres : cannelle, girofle, muscade.....	27 livres
30 livres amandes ou raisins secs.....	6 livres
1 quintal de saindoux.....	25 livres
30 livres de merluche <sup>6</sup> .....	6 livres
4 livres de pâte d'orge <sup>7</sup> .....	3 livres 4 s
4 livres de cumin <sup>8</sup> .....	30 livres
3 livres de réglisse.....	12 sols
4 livres de café.....	8 livres
1 livre et demie de citronnat et orangeat <sup>9</sup> .....	24 sols
4 livres de suc de réglisse <sup>10</sup> .....	3 livres 4 s

### Produits de droguerie, fumisterie, article pour la chasse

3 quintaux de savon blanc ou gris.....	90 livres
1 quintal d'alun de Rome <sup>11</sup> .....	25 livres
1 quintal de bois d'Inde <sup>12</sup> .....	23 livres
40 livres d'ocre jaune <sup>13</sup> .....	4 livres
1 quintal de blanc de Troyes <sup>14</sup> .....	5 livres
20 livres de colle forte.....	7 livres
20 livres de galle <sup>15</sup> .....	16 sols
5 livres de fleur de soufre.....	40 sols
2 livres de mercure <sup>16</sup> .....	10 livres
plusieurs autres menues drogues.....	12 livres
2 quintaux d'amidon commun <sup>17</sup> .....	24 livres
1 quintal d'amidon fin.....	18 livres
3 quintaux de plomb à tirer ou en barres.....	75 livres
25 livres de poudre fine.....	33 livres 15 s
30 livres de soufre de canon.....	4 livres 15 s
2 rames de papier bleu.....	16 livres
60 feuilles de fer blanc <sup>18</sup> à 5 sols la feuille.....	15 livres

<sup>5</sup> Sucre roux n'ayant été raffiné qu'une fois et présenté en pain ou casson.

<sup>6</sup> Morue séchée non salée.

<sup>7</sup> Sucre cuit avec une décoction d'orge puis coloré.

<sup>8</sup> Ombellifère cultivée en Europe centrale pour sa graine aromatique et colorée.

<sup>9</sup> Extraits d'écorce de citron et d'orange.

<sup>10</sup> La réglisse est une plante dont la racine est employée dans la composition de boissons douces et rafraîchissantes.

<sup>11</sup> Sulfate d'aluminium et de potassium employé comme astringent (pour resserrer les tissus) et fixer la teinture.

<sup>12</sup> Bois d'Inde ou bois de Panama, écorce d'un arbre qui a des propriétés analogues à celles du savon.

<sup>13</sup> Colorant minéral naturel.

<sup>14</sup> Calcaire blanc très pur utilisé en peinture, plâtrerie et pour le nettoyage du cuivre.

<sup>15</sup> Excroissance des feuilles de chêne, très riche en tanin, formée autour de la larve d'un insecte, le cynips ; utilisée pour la teinture, la fabrication de l'encre et aussi la médecine.

<sup>16</sup> Mercure ou vif-argent : métalloïde existant à l'état de sulfure dans le sol. Le mercure est utilisé dans l'étamage des glaces, pour l'extraction de l'or et de l'argent des minerais et pour fixer la dorure à la feuille. En médecine il fut utilisé pour soigner l'acné et certaines maladies vénériennes.

<sup>17</sup> Substance organique mise en réserve par certains végétaux ; utiliser pour empeser le linge.

<sup>18</sup> Tôle fine recouverte d'étain employée pour faire les tuyaux de poêle.

### Produits destinés à la fabrication des cierges, et cierges prêts à la vente

3 quintaux de cire commune dite cire de Limoges.....	400 livres
1 quintal de cire fabriquée en cierges à 14 sols la livre.....	70 livres
3 quintaux de suif <sup>19</sup> .....	60 livres
2 quintaux de chandelles.....	60 livres
150 livres de coton filé à 21 sols la livre pour mèches.....	157 livres 10 s

### Marchandises entreposées dans l'appartement

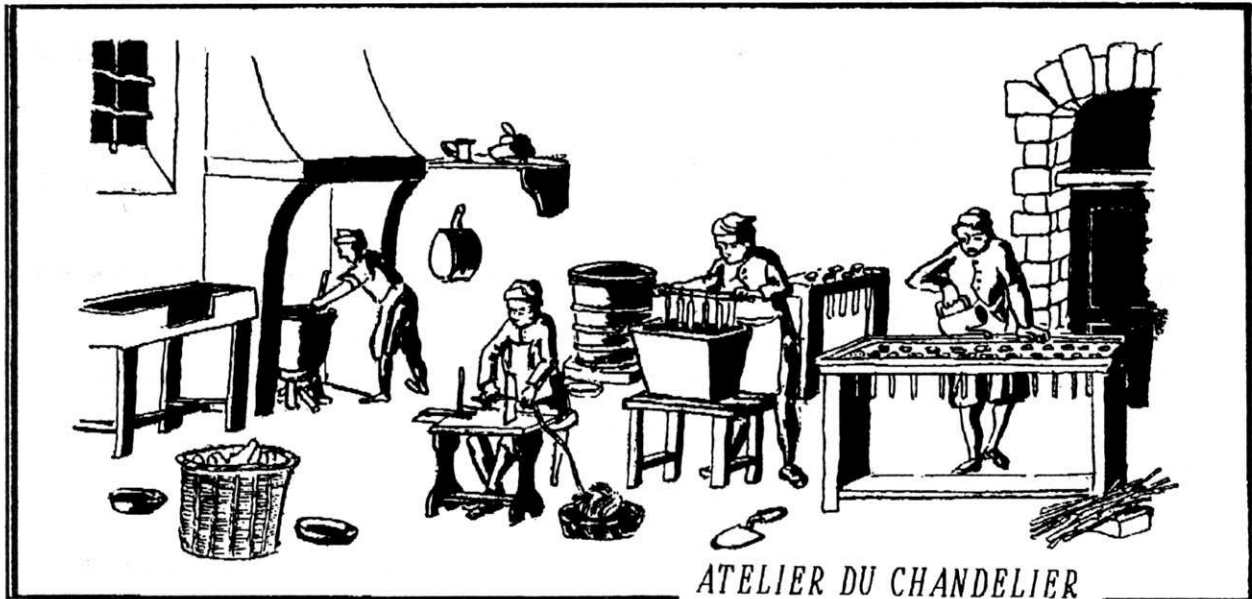
Dans la chambre au-dessus de la boutique 15 livres de graine de girofle (clous de girofle<sup>20</sup>).....15 livres

20 livres de coton et laine, ainsi qu'un chaudron de cuivre pour faire les dragées.

Dans la galerie du premier étage sur le Vizézy : 2 grands coffres à cire, en bois de sapin contenant 80 livres de cire blanche.....80 livres

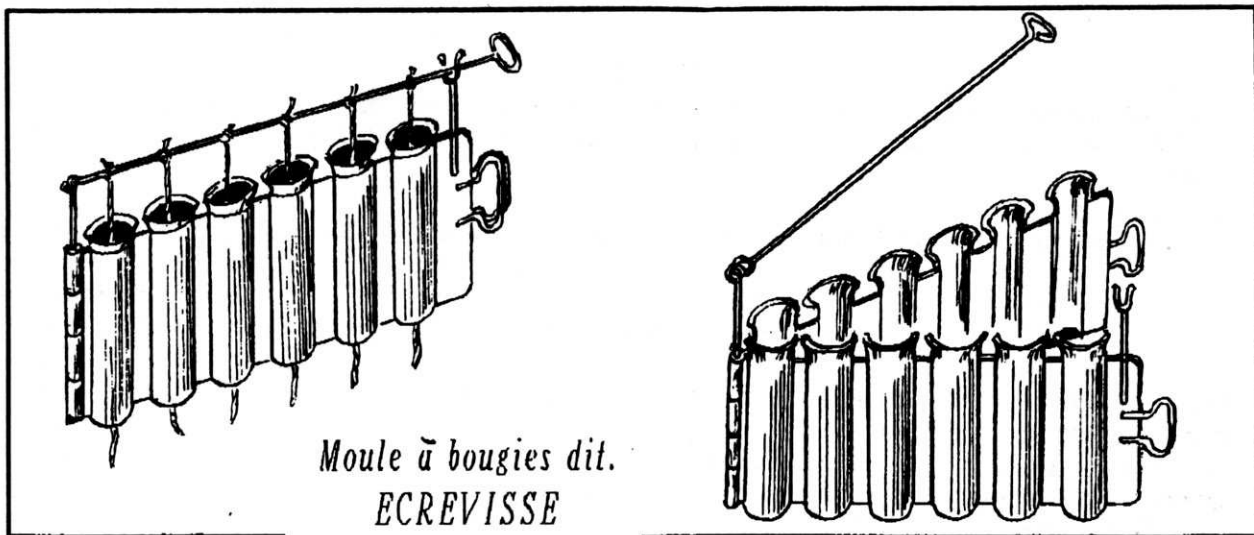
Dans la chambre au-dessus de la cuisine : matériel artisanal, une table en bois de noyer propre à rouler les cierges, une grande bassine de cuivre rouge pour fondre la cire avec son trépied de fer, 2 cuillères en cuivre rouge pour les cierges, 2 peyrots (moules) à cire en cuivre rouge, 1 "écrevisse" et une filière à bougies également en cuivre rouge.

Tout ce matériel est estimé à 117 livres.



<sup>19</sup> Nom donné à une partie de la graisse des ruminants.

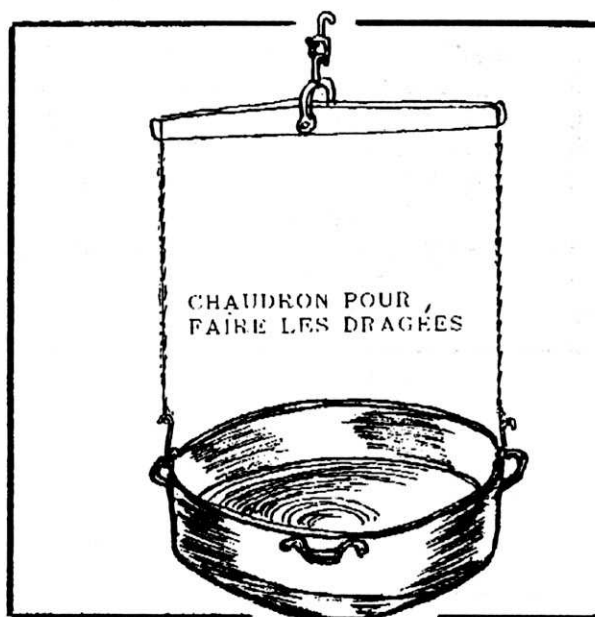
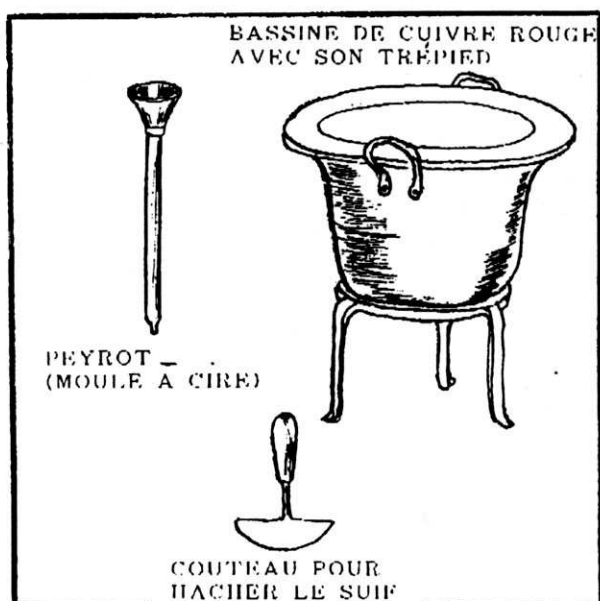
<sup>20</sup> Les clous de girofle employés en cuisine sont les boutons floraux desséchés des giroflées.



La profession de chandelier, ciergier ou cirier (fabricant de chandelles, cierges et bougies) est très importante pour Claude Falconnet. Le 12 juin 1716, il achète à Louise Pugnet veuve Brandisse (acte de Me Challaye) une écurie avec fenièrre, rue de la Porcherie de bize et joignant le vingtain (fossé) de la ville de soir. Puis, le 23 mars 1719, il acquiert un petit jardin (acte reçu Challaye) sur le fossé de la paroisse Sainte-Anne où il installe une "fonderie" avec tout un équipement professionnel :

- 1° une grande auge de pierre pour passer la cire
- 2° deux grandes bassines et deux chaudières de cuivre rouge pour fondre le suif avec deux trépieds de fer
- 3° une "terrasse" pour la chandelle, deux moules, un bassin pour tirer le suif
- 4° un presseur et deux couteaux pour hacher le suif

Tout ce matériel est estimé 273 livres. On y trouve également deux quintaux de cire de Cornouailles pour cierges à 8 sols la livre.



\*  
\*\*

Claude Falconnet est un commerçant cossu. Il possède en outre une vigne aux Pureslles de Moingt, d'une contenance de 6 journalées<sup>21</sup> et un cuvage, rue de la Porcherie où se trouvent : une cuve, des tonneaux, des bennes à vendange.

Le mobilier de son appartement est celui d'une famille aisée : lit à quatre colonnes en noyer, avec le tour bordé de "soye orore", matelas de laine, couette et chevet de plume. On trouve encore chez eux deux cabinets<sup>22</sup> en noyer à quatre portes dont l'un possède deux tiroirs, une armoire de chêne à quatre portes, deux fauteuils dont l'un est recouvert en tapisserie au point de Hongrie, des chaises et une table en noyer qui a les quatre pieds "croisillonnés", une table ronde, des coffres et un miroir encadré de bois noir. Le linge est énuméré : deux douzaines de draps en toile de ménage, 17 nappes de toile et 3 nappes à la Venise (jours "Venise"), deux douzaines de serviettes. Tout ceci est dans la chambre qui se trouve au-dessus de la boutique. Chacune des autres pièces possède un lit garni. La vaisselle est d'étain. La cuisine est meublée d'un dressoir. Chauffe-lit, lèche-frite, broches à rôtir, chaudrons de cuivre, marmites de fonte... sont nommés parmi les ustensiles domestiques.

Comme de nombreux Montbrisonnais notables de l'époque, Claude Falconnet et son fils Thomas sont affiliés à la confrérie des Pénitents du Gonfalon. On trouve leur signature parmi celles des confrères au bas du concordat passé le 24 janvier 1739 avec les curés de la ville de Montbrison. Les confrères réclament une chapelle, celle dont ils se servaient, dans le couvent des Cordeliers, ayant été incendiée en août 1731.

La correspondance et le livre de comptes journaliers de Claude Falconnet indiquent que sa marchandise est acheminée depuis Saint-Chamond, Lyon, Roanne, Clermont. A l'image de nos commerçants et artisans, il a de graves soucis financiers. En 1736, la somme totale des obligations, billets de créances, promesses de particuliers pour des marchandises impayées s'élève à 2 890 livres. Certains de ses clients sont d'une insolvabilité notoire. Simon Puy écuyer, sieur de Mussieu, rachète en 1755 une créance comportant 650 livres de reliquat d'une obligation contractée par un client de Mornand en 1739 !

### LA FAMILLE FALCONNET

Claude Falconnet, épicier droguiste, est le type même du marchand bien établi de la bonne ville de Montbrison en cette première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est soucieux de faire fructifier son patrimoine mais en butte, en 1736, à des difficultés qu'il ne maîtrise pas. Devenu veuf de dame Marie Malescot qui lui laisse un seul enfant vivant : Jean Thomas, il s'est remarié récemment. Se défiant de la justice et de ses arcanes, pour éviter une tutelle qui entraînerait des règlements toujours pénibles, délicats et peu discrets, il demande l'émancipation de son fils. Cette émancipation put être accordée vu l'âge atteint par le mineur<sup>23</sup>. Après cette démarche, il fallut faire établir un inventaire des biens qu'il avait en commun avec la défunte et qui entraient dans la part "d'hoirie maternelle" à laquelle pouvait prétendre à sa majorité Jean-Thomas, fils héritier unique de celle-ci. Cet inventaire fut dressé par Me Flachères, notaire royal, avec le concours d'experts : Laurent Despréaux, Antoine Condamine et Antoine Bourboulon, tous trois marchands.

---

<sup>21</sup> La journalée représente ce qu'un homme peut faire dans la façon manuelle d'une vigne (taille, pinçage, comblage) du lever au coucher du soleil, environ 600 ou 700 m<sup>2</sup>.

<sup>22</sup> Il s'agit de meubles à tiroirs intérieurs destinés à serrer les objets de valeur de petites dimensions.

<sup>23</sup> Jugement du juge Dumont le 13 juin 1736.

L'émancipation acquise, Claude Falconnet pourrait alors envisager plus sereinement la poursuite de son négoce, et son fils exercer de son côté une activité identique. D'autres actes notariés nous apprennent que les choses n'allèrent pas aussi allègrement. Il y eut, à la demande du fils émancipé, un deuxième inventaire contestant le premier<sup>24</sup>. Finalement tout déboucha sur un accord amiable passé entre le père et le fils le 1er janvier 1739<sup>25</sup>.

Claude Falconnet avait épousé en secondes noces demoiselle Andréane Arnautizon dont il eut au moins trois enfants : Mathieu, Claude et Jeanne-Marie. Son fils Jean-Thomas établi marchand droguiste épousa demoiselle Reignier. Il mourut très jeune, laissant un enfant prénommé Claude à qui le grand-père Falconnet, dans son testament du 20 octobre 1752<sup>26</sup>, légua 1500 livres. Claude Falconnet donnait 2000 livres à chaque enfant du deuxième mariage. Il évaluait, legs compris, sa fortune mobilière à 11 000 livres.

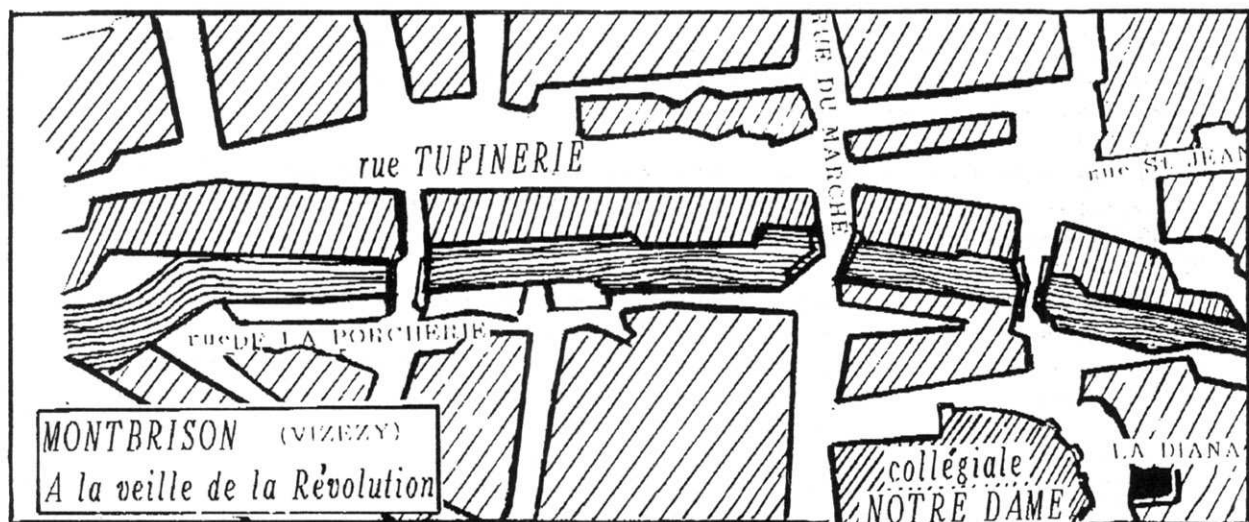
Notons que Claude Falconnet devait avoir une tendresse particulière pour son état de "cirier" car, dans ses dernières volontés, après un legs fait "aux pauvres honteux" de Saint-André, il accorde à la marguillerie de cette église un don annuel de 50 sols pour "deux livres de cierges fins" à mettre sur l'autel du très Saint Sacrement, durant dix années après son décès.

En 1779, Mathieu Falconnet acheta à Charles Joseph Cibost une maison coûtant 4000 livres et frappée de 128 livres 7 sols d'imposition foncière. En 1789, Claude, le fils de Thomas, est marchand rue Tupinerie et paie 43 livres d'imposition pour sa maison, joli montant pour l'époque.

La lecture de ces pages, tel un miroir, nous a renvoyé l'image de ces petits magasins de notre enfance campagnarde emplis à profusion d'articles aussi indispensables que divers, baignant dans des senteurs les plus insolites. Ces magasins où l'on vendait un peu "de tout" étaient en somme assez peu différents de la boutique de Claude Falconnet. Un développement plus copieux saurait rendre plus sensible la vie laborieuse, quotidienne et citadine de cette catégorie importante de la population montbrisonnaise au XVIIIe siècle que furent les marchands. C'est à eux que la capitale du Forez dût alors, en grande partie, sa prospérité.

Marie GRANGE

Jean GUILLOT



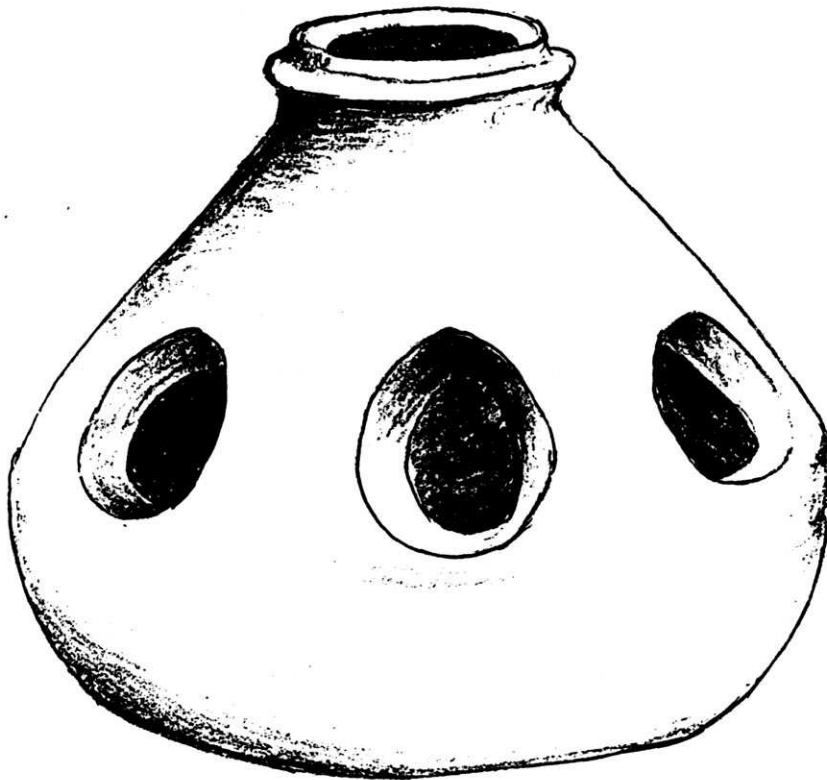
<sup>24</sup> Acte du 3 octobre 1738.

<sup>25</sup> Acte reçu Flachères.

<sup>26</sup> Testament révisé le 20 novembre 1755.

**Objets de la vie domestique d'hier :**

**POT A ENDIVES**



Voilà une bien curieuse poterie ! En terre cuite assez grossière non vernissée, trappue, ventrue, elle est percée, à mi-hauteur, de six trous approximativement circulaires d'environ 5 cm de diamètre quelque peu insolites.

Il s'agit d'un pot à endives, aux parois épaisses : environ 2 cm. Haut de 25 cm, de diamètre 32,5 cm à sa partie renflée, 27,5 cm à sa base et 13 cm au sol, il est terminé par un épaulement destiné à recevoir un couvercle aujourd'hui disparu.

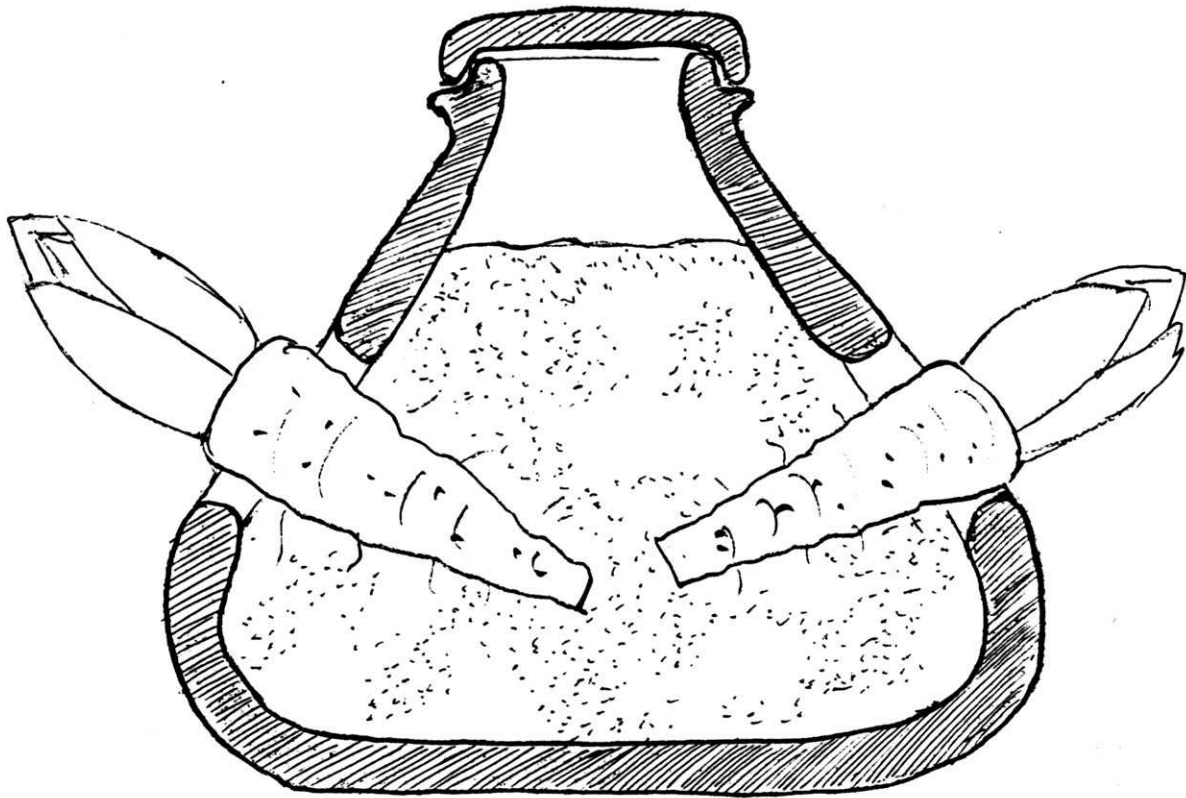
Rempli de sable jusqu'aux ouvertures, il suffisait alors d'introduire les pivots d'endives, pratiquement horizontalement, par les trous (après les avoir laissés ressuyer un jour sur le sol après arrachage et sans couper les feuilles trop près du collet, la racine étant raccourcie - nous dirait un jardinier). La position horizontale évitait le pourrissement. Le pot était ensuite complété de sable, voire de terreau, légèrement humidifié. Le tout était alors remis dans la cave, relativement chaude l'hiver, à l'abri de la lumière (détail important). Par les six trous s'épanouissaient alors les endives. Spectacle charmant : une poterie grossière, fleurie des six chicorées blanchies à l'obscurité aux pointes jaunes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous retrouvons là une analogie avec les pots à jacinthes.



La première pousse était coupée assez loin du collet, facilitant ainsi une repousse normale du légume. Une deuxième pousse, plus rase, donnait finalement naissance aux endivettes ébouriffées sur le pivot.

Ces récoltes multiples compensent la faible capacité du pot. Nous pouvons présumer qu'un jardinier possédait plusieurs poteries de ce type. Un informateur nous a signalé l'existence d'un récipient de destination semblable. Plus récent, en terre vernissée (sans doute en grès), il était de dimensions imposantes (hauteur approximative 1,30 m) et permettait une culture intensive chez les maraîchers.



## LA RACLETTE A MAIE

Chaque maison rurale avait son four à pain et donc une maie ou pétrin. Le pétrin, "patéri" en patois forézien, était utilisé pour pétrir la pâte à pain (d'où son nom patois, variante de pastière) et pour conserver le pain quand il était cuit.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, en Forez, on utilisait systématiquement le mot "maie" orthographié "mest". Ainsi chez Jean Bonnefoy à Sauvain en 1669 "c'est trouvé une petit mest bois sapin", ou encore chez Pierre Maison, marié avec Benoïste Joandel, de la Maison à Sauvain en 1679 "une mest propre à faire pain" et chez Jean Barou Piron des Champas en 1672 "c'est trouvé du costé du feu une grande mest propre à faire le pain de boix sapin". Chez Brossy de la Brossy (la Brosse) à Sauvain en 1665 : "et dans le fournil c'est trouvé trois maist à faire pétrir pain ; plus un passe-farine ; plus une douzaine de paillas<sup>2</sup> ou courbeilles pour faire tourtes ou pain ; plus c'est trouvé deux lambouix ou allebardes ferrés, deux palles pour tirer pain". Le mystère reste épais autour de ces hallebardes habituellement guerrières, et ici pacifiquement utiles au fournil. S'agissait-il de tire-braise ou rables pour retirer la braise du four dont la forme était vaguement analogue ? Si un lecteur patoisant connaît le mot "lambouix" (Lamboux ou mot voisin - l'écriture du greffier d'alors n'étant pas facile à déchiffrer), nous serions très heureux d'éclaircir ce mystère.

Une seule mention différente apparaît en fin du XVII<sup>e</sup> siècle : chez André Gayet du Supt à Chalmazel en 1696 "une pastière à paistrir pain toute usé estimé une livre"<sup>3</sup>.

Les pétrins les plus courants en Forez ont un corps trapézoïdal formé de quatre larges (30 cm) planches assemblées par des queues d'aronde. Les pieds, reliés par une traverse droite ou parfois galbée sont disposés en oblique. Le tout est surmonté d'un plateau mobile. Les plus modestes sont réalisés en sapin ; d'autres en bois fruitier, cerisier ou noyer. Ils peuvent atteindre des dimensions respectables ; nous en possédons un en noyer de 2,08 m de long sur 0,71m de large, haut de 0,77 m.

Un objet, que nous n'avons pas rencontré dans les textes mais dont quelques exemplaires sont parvenus jusqu'à nous, accompagnait indispensablement le pétrin : la raclette à maie. Deux modèles de ces racloirs existaient et différaient sensiblement.

Les premiers, dont deux restaient dans la ferme de nos ancêtres, sont formés d'une tige métallique, servant de poignée, agréablement terminée par une boule, plus ou moins effilée, en

---

<sup>2</sup> Paillas : corbeilles faites d'un boudin de paille enroulé sur lui-même, chaque tour étant relié au précédent par des liens en noisetier ou en ronce ; corbeilles circulaires dans lesquelles on mettait à lever la pâte à pain des tourtes.

<sup>3</sup> Au gré des actes d'inventaire après décès on peut encore citer :

. "Une mais à paistrir pain boix sapin estimé deux livres" chez le tisserand Jean Marcoux du bourg de Sauvain en 1698.

. "Une mest à faire pain" chez Jean Foin de Roche en 1679.

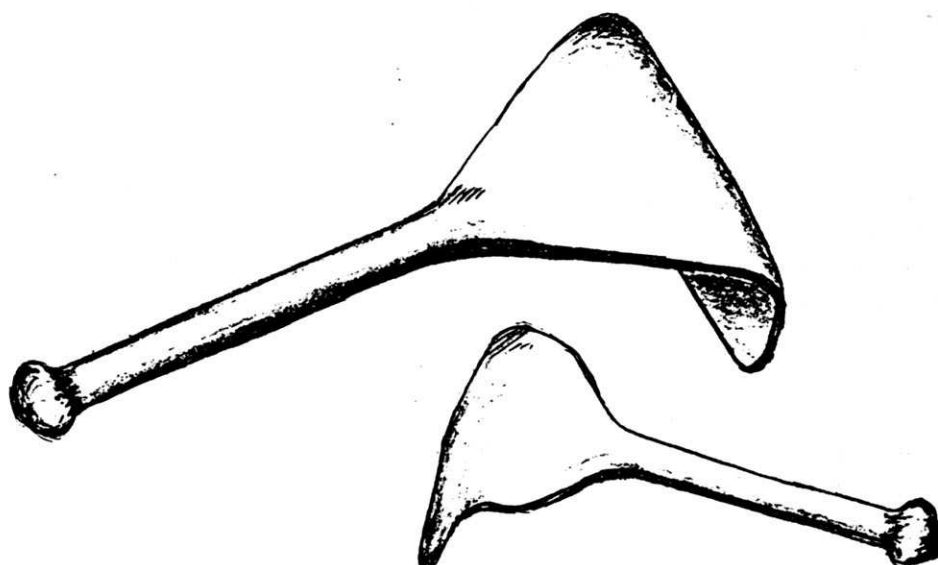
. "Une mait à faire pain" chez Jean Coingt de Dizangon (Sauvain) en 1682.

. "Une mais à pétrir pain bois sappin" chez Pierre Boueffou dict Couturier de Goutteclaire.

. "C'est trouvé une mest à pétrir pain ; plus au dessus de ladicte mest c'est trouvé un buffet contenant pain ; plus un bichet ferré et un passe-farine".

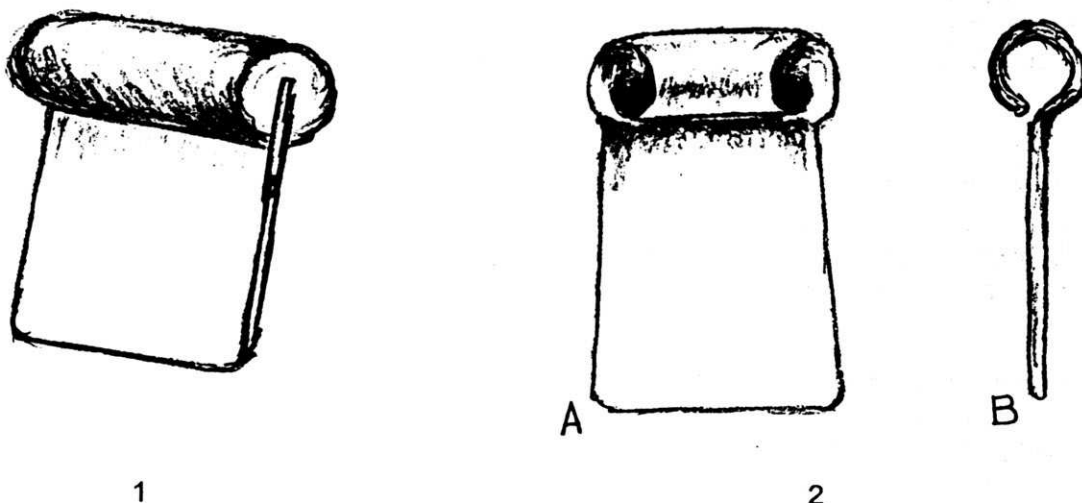
. "Une maict bois sappain propre à faire pain" chez Pierre Mernasse en 1693.

guise de butée pour que l'outil ne glisse pas dans la main. Cette tige est prolongée par une lame qui s'élargit progressivement et qui se replie à angle droit par rapport à la poignée, formant ainsi un racloir.



longueur : 15,5 cm et 21 cm  
 largeur de la lame : 8 cm et 13 cm

Les deuxièmes, dont deux exemplaires sont conservés au musée Alice Taverne d'Ambierle, s'apparentent plus aux coupe-pâte. Ils se présentent sous la forme d'une lame plate large de 10 cm environ à tranchant droit. Cette lame est, dans sa partie supérieure, soit enchâssée dans un manche en bois, soit forgée et recourbée en cylindre formant ainsi une poignée.



1 - raclette à manche bois (largeur de la lame 10,5 cm ; hauteur totale 13,5 cm)  
 2 - raclette toute en fer (largeur de la lame 10,5 cm ; hauteur totale 13,5 cm  
 (a : de face ; b : de profil)

Ces ustensiles étaient utilisés pour gratter les restes de pâte et de farine qui s'attachaient sur les parois du pétrin.

Nous pouvons déceler deux modes différents de ces raclettes selon leur modèle. Les premiers, véritables racloirs, devaient s'employer longitudinalement en tirant. Les seconds, larges spatules, étaient plus appropriés à travailler en poussant.

Nous pouvons aussi pressentir l'utilisation de l'un ou l'autre des modèles selon la forme du pétrin. En effet, si les côtés de la maie sont courbes, le racloir est tout désigné, travaillant alors transversalement, le coupe-pâte étant inadapté dans ce cas. Au contraire, si les côtés sont droits, le type spatule convient parfaitement, au même titre que le type racloir.

Ces petits objets oubliés, disparus, nous rappellent un des moments privilégiés de la vie domestique d'autrefois : la confection du pain.

**Pierre-Michel THERRAT**

## **Bibliographie :**

**Marie-Thérèse Liange-Patural : "Sauvain se souvient", 1995. 147 p.**

Marie-Thérèse Liange avait donné, en 1986, un excellent ouvrage sur les scieurs de long de Sauvain. "Village de Forez" avait publié ce travail dans un numéro hors-série qui a connu un succès mérité et a été plusieurs fois réédité. Je suis heureux de signaler aujourd'hui la parution du second ouvrage de Marie-Thérèse Liange, "Sauvain se souvient", publié dans une belle édition illustrée. Ce travail est le résultat d'une enquête menée dans les archives des familles et de la commune et aussi auprès des anciens combattants de Sauvain ou de leurs descendants, appartenant à toutes les "générations du feu".

A lire ce beau travail, on mesure, une fois de plus, combien le XXe siècle a été un "siècle de fer", exigeant des sacrifices de chacune de ses générations. Ce furent d'abord les combattants de 1914-1918 dont le dernier représentant sauvagnard, Florentin Lortet, est mort à 97 ans en 1987 : 40 % de ses camarades n'étaient pas revenus et leurs noms s'inscrivent sur le monument aux morts de la commune, récemment déplacé et restauré. La seconde "génération du feu" fut celle des combattants et victimes de 1939-1945 : morts des combats de 1940, prisonniers restés si longtemps en Allemagne, requis et réfractaires du S.T.O. ; résistants, puis engagés volontaires de 1944-1945, tel René Masson, tué près de Mulhouse dans la reconquête de l'Alsace. Il y eut ensuite la guerre d'Indochine (le jeune gendarme Emile Marcel Moulin raconte son odyssée au Laos) et aussi les "opérations de maintien de l'ordre" en A.F.N. qui furent une véritable guerre - qui n'osait pas dire son nom. Cinquante-neuf jeunes Sauvagnards, appartenant à onze "classes" différentes, furent envoyés en A.F.N. : Gérard Le Moigne, pris dans une embuscade, trouva la mort en Algérie en 1960. Le livre se termine avec l'évocation du "casque bleu" de Sauvain, Stéphane Joandel, envoyé en Bosnie-Herzégovine pour participer à une oeuvre bien difficile en faveur de la paix.

Ce livre n'est pas seulement un mémorial. C'est un véritable livre d'histoire : les archives familiales se sont ouvertes, les témoignages ont été fidèlement recueillis. Les destins individuels sont replacés dans leur contexte national. Les récits ont la saveur et l'émotion du vécu et de la mémoire marquée à jamais par les drames traversés. Chaque combattant mort pour la France a une notice individuelle détaillée et souvent émouvante quand on pense à tous ces jeunes hommes sacrifiés à l'aube de leur vie. Le maintien de la mémoire devient d'ailleurs lui aussi objet d'histoire : monument aux morts, cérémonies commémoratives, discours officiels sans emphase, empreints de la simplicité des gens de la montagne.

Il est émouvant de constater que certaines familles ont été frappées plusieurs fois : plusieurs familles eurent deux fils tués en 1914-1918 (les frères Antoine et Rémy Barou, Celestin et Jean Charlat, Célestin et Louis Marchand, et d'autres...) ; dans la famille Poyet, cinq fils sur six étaient mobilisés. Plusieurs jeunes soldats de 1914-1918 - Jean Frécon, J.B. Dauphin, Amédée Durand - furent à nouveau mobilisés en 1939...

Marie-Thérèse Liange a fait oeuvre utile : il était temps d'écrire ce livre au moment où la génération de 1914-1918 disparaît complètement, où celle de 1939-1945 atteint l'âge de se souvenir. L'auteur a écrit ce livre à la fois avec talent et méthode mais aussi avec beaucoup de sensibilité.

**Claude Latta.**

**Commandes :** Ecrire à Mme Marie-Thérèse Liange, 42990 Sauvain.

**Parution :**

**Claude Latta**

**Eugène Baune (1799-1880)**

***Un républicain dans les combats du XIXe siècle***

**Préface d'Alain Corbin  
Professeur à la Sorbonne**

Claude Latta vient de publier un ouvrage sur Eugène Baune (1799-1880) qui fut, au XIXe siècle, l'une des grandes figures du mouvement républicain. Les Montbrisonnais ne connaissent guère aujourd'hui Eugène Baune que par le nom de l'une des places qui jouxtent l'hôtel de ville : et encore le nom de celle-ci est-elle mal orthographié ("Beaune" alors que la bonne orthographe est "Baune").

Fils de Grégoire Baune, instituteur, et de Marie Rochat, Eugène Baune est né à Montbrison en 1799. Après de brillantes études au collège impérial (actuel collège privé Victor-de-Laprade), il s'engage en 1815, participe à la campagne de Waterloo et se bat à Ligny (16 juin 1815). Puis il part plusieurs années en Italie où il adhère à la "Charbonnerie". Rentré en France, il est professeur à l'Ecole de Commerce de Lyon, défend les canuts et devient le chef des républicains lyonnais. Arrêté au début de l'insurrection lyonnaise de 1834, Eugène Baune est condamné à la déportation à vie par la cour des Pairs et emprisonné à Clairvaux puis dans la forteresse de Doullens. Amnistié en 1837, il fait une carrière de journaliste, au "National" puis à la "Réforme".

Après s'être battu sur les barricades de 1848, Eugène Baune devient commissaire du gouvernement provisoire à Montbrison (alors préfecture de la Loire) puis député de ce département (1848-1851) et président du groupe parlementaire de la "Nouvelle Montagne". Arrêté lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, il est expulsé de France et vit un long et difficile exil en Belgique de 1851 à 1871. Retiré auprès de sa fille. Il meurt en 1880 à Bâle (Suisse).

Une belle et lumineuse figure de femme l'accompagne : Julie Baune, fille d'un menuisier républicain de la Guillotière, partage tous les combats de son mari : elle force tous les barrages pour le voir en prison ou assister au procès de la cour des Pairs, organise une tentative d'évasion des prisonniers de Doullens et est elle-même emprisonnée ; elle collecte les secours pour les proscrits sans ressources et fait la liaison entre ceux de Belgique et les républicains de Paris ; puis elle est elle-même foudroyée par le désespoir et la maladie. C'est une belle figure romantique.

La vie mouvementée d'Eugène Baune traverse toute l'histoire du XIXe siècle et en illustre toutes les tempêtes. Eugène Baune a, en effet, mené tous les combats de son siècle, de la campagne de 1815 jusqu'à ceux de l'exil pendant le second Empire. Il a côtoyé des milieux bien différents : les soldats de la "dernière campagne" à Ligny, les "carbonari" italiens, les canuts lyonnais, les prisonniers de Clairvaux et de Doullens, les journalistes parisiens de la fin de la monarchie de Juillet, les républicains au pouvoir en 1848 et en exil après 1851. Il fit partie de cette génération de 1848 qui a donné à la France le suffrage universel, aboli l'esclavage dans les colonies et la peine de mort en matière politique et proclamé le droit au travail.

Cette biographie d'Eugène Baune tente de répondre à une question essentielle : qu'est-ce qu'un républicain au XIXe siècle ? Elle est destinée à tous ceux que passionne cette époque. Mais cette biographie appartient aussi à l'histoire de Montbrison, en particulier par les années de jeunesse d'Eugène Baune et par le rôle joué entre 1848 et 1851.

**Village de Forez**

## PIERRE DUMAS

(23 septembre 1911-20 juin 1995)

Vendredi 23 juin 1995, dans la petite église vieillotte d' Arthun, étaient célébrées, dans la discrétion, les funérailles de Pierre Dumas. Beaucoup de Montbrisonnais et de Foréziens avaient eu l'occasion de le rencontrer durant les longues années où il résidait à la Maison Saint-Joseph, au faubourg de la Croix. Il était bien connu, entre autres, des membres du groupe "Patois Vivant" de Montbrison.

Né à Saint-Julien-la-Vêtre, le 23 septembre 1911, Pierre Mathieu Dumas était le cinquième enfant d'une famille nombreuse. Il avait exploité, jusqu'en 1962, la ferme de Jolivet, à Cleppé, en vrai paysan, ami des animaux et de la nature.

Employé à la Maison Saint-Joseph, de 1962 à 1989, il en assurait le gardiennage, s'occupait du jardin, se rendant indispensable à tous. Sa grande disponibilité l'avait fait apprécier des directeurs successifs : les pères Dumas, Fond, Mazonod. Sa silhouette était devenue familière non seulement à tous ceux qui passaient à Saint-Joseph mais encore aux habitants du quartier. Depuis 1989, il était à la maison de retraite de Montbrison. Les dernières années de sa vie, il avait supporté courageusement la perte presque totale de son autonomie.

Resté célibataire, Pierre Dumas, dans sa jeunesse, s'était passionné pour la moto et le vol à voile... Il avait gardé, déjà âgé, un caractère étonnamment jeune et trouvait naturellement sa place dans l'organisation des camps d'adolescents de Peisey-Nancroix, d'abord dans le cadre de l'aumônerie du Lycée de Montbrison avec le Père Régis Peyrard puis avec l'association "Vacances vers les Sommets" dont il avait été longtemps membre du conseil d'administration.

Pierre Dumas était aussi un Forézien très fier de ses origines paysannes. Il évoquait avec émotion le bourg de Saint-Didier, le berceau de sa famille. Il parlait avec plaisir le patois de la plaine et celui de la montagne, celui de "vé Saint-Dié" et celui de "vé Clépi". Conteur et chanteur, il s'intéressait au passé et connaissait admirablement les traditions de notre région : de la "chanson du grand valet" aux histoires de "dames blanches", de "sorcières" et de "chasses royales". Pierre avait été, pendant sept ans, avec Jean Chambon, Célestin Masson, Xavier Marcoux, Antoinette Meunier, Jean Baptiste et Marie Chèze... l'un des animateurs fidèles des veillées mensuelles du groupe "Patois vivant" du Centre Social de Montbrison. Beaucoup de ses récits ont été publiés par le bulletin "Patois Vivant".

C'était un homme d'une politesse à l'ancienne mode, paisible et bon, toujours prêt à rendre service. Il aimait chanter, danser, plaisanter, raconter des histoires. C'était aussi un homme de foi qui respectait et aimait tout simplement les autres. Beaucoup de ceux qui l'ont connu, auront pour lui, en lisant ces lignes, une pensée affectueuse. Adieu l'ami Pierre.

J. B.

## PUBLICATIONS DE VILLAGE DE FOREZ

- . Benoît Malon (1841-1893), Claude LATTA.  
Ce cahier comprend 2 parties : une biographie de Benoît Malon (né à Précieux) et la réédition de ses souvenirs d'enfance. 62 pages, 1984.  
40,00 F
- . Les enfants abandonnés en Forez de Louis XV à la IIIe République, Joseph BAROU  
Préface de Claude Latta, 178 pages, ouvrage ayant obtenu un prix de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux (1990).  
80,00 F
- . Saint-Pierre de Montbrison (l'église et de la paroisse), Joseph BAROU.  
Préface de Francisque Ferret, vice-président de la Diana, 56 pages, 1991.  
30,00 F
- . Le petit séminaire de Verrières (1805-1906), Joseph BAROU.  
Préface de Christian Massardier, 78 pages, 1992.  
50,00 F
- . Marguerite Fournier raconte... (recueil des articles de Madame FOURNIER).  
Préface d'Olivier de Sugny, président d'honneur de la Diana, illustration de Claude Beaudinat et d'Edouard Crozier, coédition Diana-Village de Forez, 198 pages, 1993.  
100,00 F
- . La Résistance dans le département de la Loire (articles de "Village de Forez" réunis et présentés par Roger FAURE), 1993  
40,00 F
- . Cheval et Forez d'antan au XIXe siècle, Claude LATTA.  
Les transformations agricoles et l'élevage du cheval en Forez dans la seconde moitié du XIXe siècle, 30 pages, 1993.  
30,00 F
- . Pasteur 1913-1993, parfum d'école et d'histoire, Gérard AVENTURIER.  
Histoire de l'école Pasteur de Montbrison (nombreux documents et témoignages). Préface d'Yvon Mordelet, Inspecteur de l'Education nationale, adjoint à l'Académie de la Loire, 132 pages, 1993.  
70,00 F
- . Le colonel Michel Combe (1787-1837), Joseph BAROU.  
Biographie de l'enfant de Feurs, héros de Constantine, d'après les documents du service historique de l'armée de Vincennes ; préface de Claude Brandon, présidente des Amis du musée de Feurs, 72 pages, 1993.  
40,00 F
- . Les prisonniers espagnols à Montbrison sous le 1er empire, Pascal CHAMBON.  
1994, 28 pages.  
20,00 F
- . La famille Veuhe-Tezenas, Philippe POUZOLS.  
Etude généalogique d'une famille notable de la région de St-Etienne, 1994.  
25,00 F
- . Boisset-les-Montrond, Marie GRANGE.  
Deuxième cahier de "Notes et documents" consacré à ce village de la plaine du Forez, illustrations Roger Faure et Edouard Crozier, 74 pages, 1995.  
50,00 F
- . Femmes séduites et abandonnées au XVIIIe siècle en Forez, Joseph BAROU.  
Etude réalisée d'après les déclarations de grossesse des fonds des notaires, 42 pages, 1995.  
30,00 F

Ces ouvrages sont encore disponibles et peuvent être commandés à :

**VILLAGE DE FOREZ, Centre Social, Rue Puy-du-Rozeil, 42600, MONTBRISON.**

**(règlement par chèque à libeller à "Centre Social", prévoir une somme forfaitaire de 10,00 F en cas d'envoi).**